

**Association des Parents Indépendants
et de Sections Internationales (A.P.I.)**

Bastide Amélie
Chemin du Muguet
Cidex 440 bis
06330 ROQUEFORT LES PINS

**Mme Sylvie Ponthus,
Maire-adjoint Délégué à l'Education et au
Périscolaire
Place de l'Hôtel de ville
06560
VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS**

Valbonne, le 9 février 2004

Madame,

Nous tenons à attirer, par la présente, votre attention sur **le problème urgent de sécurité** que le manque de places de stationnement aménagées et de chemins protégés autour du groupe scolaire du Haut Sartoux fait encourir chaque jour aux enfants de l'école. Ce problème est régulièrement abordé lors des Conseils d'Ecole depuis plusieurs années mais reste, à ce jour, sans solution.

Nous savons, pour avoir participé à la réunion d'information des services techniques à la Mairie annexe de Garbejaire fin 2003, que la mairie de Valbonne se propose de réaménager complètement les abords du groupe scolaire pour :

1. ouvrir l'actuel « parking du R.I.E. » aux parents d'élèves
2. dégager un nombre important de places de stationnement aux abords immédiats de l'école mais également tout au long de la promenade des Bouillides
3. aménager un réseau de chemins protégés entre les zones de stationnement, le village et le groupe scolaire.

Toutefois, il a également été dit lors de la même réunion, que ce projet n'était pas prioritaire et qu'un certain nombre de consultations avec les riverains et avec les usagers de l'école et du parc des Bouillides devraient être d'abord organisées. Bien que cette volonté d'implication citoyenne soit tout à l'honneur de la Mairie, le projet d'aménagement des abords de l'école s'en trouve repoussé d'autant.

Or les manquements à la sécurité la plus élémentaire que l'on peut noter chaque matin aux abords de l'école ne permettent plus d'attendre. Le ballet incessant de voitures entre 8h15 et 8h30 dans lequel les enfants se frayent un chemin dans le chaos le plus total n'attend que l'accident et **nous ne pouvons pas attendre que cet accident arrive.**

L'initiative « Marchons vers l'Ecole » est une des mesures qui peuvent aider à réguler le trafic autour de l'école et à apaiser la rentrée des classes. Mais cette initiative ne prend corps que 2 fois par an et, sans lieu de stationnement adéquat à l'écart de l'école, elle ne peut, dans la pratique, répondre aux besoins du nombre important de familles qui n'habitent pas le quartier.

L'école Sartoux, par la présence même des classes internationales, a vocation d'accueillir des élèves d'origines géographiques très diverses. C'est là une source de richesse mais également de contraintes spécifiques qui doivent être prises en compte dans la gestion du flux de voitures.

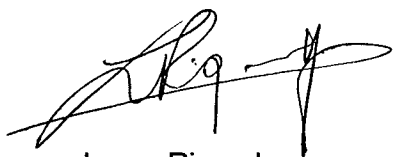
Depuis quelque temps, le parking du R.I.E. est souvent ouvert le matin et l'après-midi mais la police municipale nous a confirmé qu'il reste la propriété du restaurant et que la mairie n'a donc aucun contrôle sur ses heures d'ouverture. Il est évident que nous encouragerions vivement les familles à utiliser ce parking si nous pouvons avoir la confirmation qu'il est ouvert aux parents d'élèves tous les jours à des horaires précis. Pour l'anecdote, il est arrivé un matin qu'une maman qui s'était garée sur le parking se retrouve enfermée, devant attendre la réouverture à 11h30 pour les clients du restaurant. Dans ces conditions, il nous est difficile aujourd'hui d'encourager les parents à profiter du parking pour réduire la circulation et donc les dangers devant l'école.

Nous sommes aussi pleinement conscients du fait qu'un certain nombre de parents prennent ou font prendre des risques inutiles et injustifiés à leurs enfants par leur attitude incivique (stationnement « sauvage », enfants sortant des véhicules dans la circulation etc...). Nous entendons donc rappeler à tous les parents que la sécurité des enfants dépend également du comportement civique et responsable de chacun. Vous trouverez, en annexe, la note de sensibilisation qui va être distribuée à tous les parents d'élèves de l'école primaire et de l'école maternelle du Haut Sartoux.

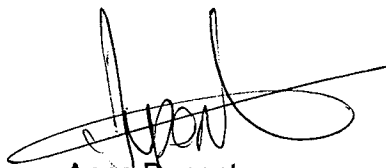
Il n'en reste pas moins qu'en cas d'accident, la Mairie pourrait être tenue légalement responsable.

Plusieurs parents ont déjà réfléchi à un certain nombre de solutions qui, sans grand investissement, pourraient renforcer la sécurité. Nous nous tenons à la disposition de la Mairie pour vous présenter ces solutions et réfléchir ensemble au problème.

Dans l'attente de vos propositions, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.



Laure Rigoudy
Présidente A.P.I.
Elue Conseil de Section



Anne Dupont
Elue A.P.I.
Conseil d'Ecole
Primaire et Maternelle



Pascale Marmara
Elue A.P.I.
Conseil de Section
Ecole Primaire

Copies : M. Daunis, Maire de Valbonne
Mme Rouchette, Directrice de l'Ecole Elémentaire Sartoux
Mme Ferrer, Directrice de l'Ecole Maternelle Sartoux

Pièce jointe : Note de sensibilisation à l'attention des parents d'élèves